

Accords de Bretton Woods et accords connexes—Loi

puisse leur être accessible pour lancer les projets de développement qu'ils désirent, en l'occurrence, à très petite échelle.

La question à l'étude nous ramène aux valeurs, à ce que nous estimons le plus important. Sommés-nous d'accord avec les grandes banques occidentales qui placent le dollar au-dessus de tout? Ou sommes-nous plutôt d'accord avec cet homme du Bangladesh qui a mis sur pied une banque qui peut fonctionner dans les coins les plus pauvres de la planète et qui fait passer l'être humain avant tout? C'est, à mon avis, la question fondamentale à poser lorsqu'il est question de l'endettement mondial aujourd'hui. Il conviendrait de prendre conscience du fait que la personne a un caractère sacré, une valeur inestimable, et de s'assurer que les capitaux disponibles soient mis au service du développement de l'homme, du développement de la communauté et du partage des responsabilités.

Bien que nous ne nous opposions pas à cette mesure législative, puisqu'elle prévoit l'octroi de fonds aux pays et aux collectivités pauvres, le défi est plus important. Il s'agit de prendre un tournant fondamental dans cette direction.

L'homme qui a lancé cette banque au Bangladesh a recommandé que nous nous engagions fermement. Nous devons renouveler notre engagement à enrayer la pauvreté à l'échelle de la planète. Il est déjà très étonnant de voir qu'une initiative prise par un individu ait des résultats aussi probants pour les pauvres et réussisse à améliorer effectivement leur situation, tout en favorisant leur développement et en leur permettant de se prendre en main. C'est déjà suffisant. Cette personne nous a exhorté à reconnaître que la pauvreté qui afflige la planète est en soi une forme de pollution. En d'autres mots, elle compromet notre survie.

Je pense que le défi est plus grand que celui que nous relevons dans cette mesure. Bien que je ne veuille pas voter contre, j'estime qu'il est temps, dans le monde occidental en particulier, d'entreprendre de changer d'orientation pour ce qui de l'usage qu'on fera des capitaux disponibles pour remédier concrètement à la pauvreté affligeant notre planète.

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je serai bref. J'aimerais commencer par remercier les députés de l'opposition et les députés ministériels de la coopération dont ils ont fait preuve depuis l'heure du dîner. Je crois que vous trouverez, monsieur le Président, que la Chambre sera disposée à passer au vote dès que j'aurai terminé mes observations et nous pourrions ensuite clore nos débats comme s'il était 22 heures. C'est en quelque sorte une récompense pour la coopération dont nous avons profité ce soir.

À l'automne 1984 j'ai eu la chance d'être mandaté par le gouvernement pour me rendre à l'Assemblée générale des Nations-Unies pendant 11 semaines en tant que représentant canadien au Troisième comité où nous nous sommes penchés sur certaines questions comme la pauvreté, la santé et ainsi de suite. J'en suis revenu convaincu que ce que les nations occidentales, les soi-disants nantis, peuvent faire de mieux c'est de coopérer avec les autres nations, tout en agissant parfois

comme conscience morale, pour aiguillonner et encourager les intéressés à mettre à oeuvre la coopération internationale. Nombreux sont ceux qui vivent dans la pauvreté. Il y a beaucoup de gens de par le monde qui pourraient se trouver mieux si nous les aidions.

Pour quelqu'un qui lit le hansard ou entend parler des Accords de Bretton Woods, ce titre n'est pas très éloquent. Il n'en dit pas très long sur ce que nous avons entrepris en tant que Chambre des communes et en tant que pays. Cette initiative, ces quelques paragraphes, expliquent ce que nous avons l'intention de faire. En fait nous tentons de donner un suivi au Sommet de juin 1987 où les pays industrialisés de l'Occident, y compris le Canada, représenté par notre premier ministre (M. Mulroney), ont convenu que le Fonds monétaire international devrait accroître ses ressources de façon considérable dans le but d'aider les pays à faible revenu en établissant ce qu'on appelle le mécanisme amélioré d'ajustement structurel, belle expression bien complexe. Cela signifie essentiellement que les pays industrialisés fourniraient des ressources accrues au Fonds monétaire international qui les transmettrait aux pays admissibles quand ils auraient mis sur pied un programme pour promouvoir l'ajustement structurel et la croissance économique à moyen terme.

Pour des pays comme le nôtre, il est manifeste que si l'on ne modifie pas la structure qui a engendré la pauvreté, on n'arrivera pas à enrayer cette pauvreté.

[Français]

Monsieur le Président, en vertu du mécanisme amélioré d'ajustement structurel, le Fonds pourra prêter des sommes aux pays pauvres et fortement endettés à des taux très favorables et ce, au moyen de contributions versées dans deux comptes. Le compte de prêts facilitera le virement des fonds qui porteront intérêt au taux pratiqué sur le marché. Le compte de subventions permettra de prêter aux pays en développement admissibles les sommes placées dans le mécanisme à un taux d'intérêt annuel de 0,5 p. 100.

Monsieur le Président, plusieurs pays ont réagi favorablement en versant des sommes appréciables dans le mécanisme. Le Canada donnera 550 millions de dollars de prêts et 250 millions d'octrois.

[Traduction]

La France s'est engagée à consentir quelque 800 millions de droits de tirage spéciaux en prêts. L'Allemagne de l'Ouest s'est engagée à verser 700 millions de droits de tirage spéciaux au compte de prêts et 300 millions de marks au compte de subventions. L'Italie a contribué pour 370 millions de droits de tirage spéciaux au compte de prêts et autant au compte de subventions. L'Italie a contribué pour 370 millions de droits de tirage spéciaux au compte de prêts et autant au compte de subventions. Ces pays occidentaux se sont engagés à verser en tout 5,7 milliards de droits de tirage spéciaux en prêts et 2,2 milliards en subventions.